

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00744 Numéro SIREN : 422 887 489 Nom ou dénomination : AHC SURFACE TECHNOLOGY
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2019 sous le numéro de dépôt 578

5.2 Engagements financiers

Crédit bail

Aucun crédit bail n'est en-cours.

5.3 Effectifs moyens

	2015	2014
- Ingénieurs et Cadres	3	3
- Agents de maîtrise	7	7
- Employés	2	2
- Ouvriers	11	11
Total	23	23

5.4 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts Industries France SNC. Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt générées par les sociétés membres intégrées. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

5.5 Parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché n'est à signaler.

4.4 Répartition du montant global de l'impôt sur les sociétés

(en K€)	Montant au 31/12/15 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/15 après impôt	Montant au 31/12/2014 après impôt
Résultat courant	662	217	443	940
Résultat exceptionnel	7		7	(2)
Dettes d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs		8	-8	
TOTAL	669	225	443	938

4.5 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Non applicable

4.6 Charges et produits financiers réalisés avec des entreprises liées

(en K€)	2015	2014
Autres produits (charges) financiers	38	35
Produit net (charge)	38	35

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante :

Sanderburgerlaan 4
3947 CS Langbroek
The Netherland

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	2015	2014	Variation
France	675	1 070	
Etranger	3 102	3 566	
Total	3 777	4 636	(18.52) %

4.2 Produits et charges financiers

(en K€)	2015	2014
Escomptes obtenus	0	0
Escomptes accordés	(10)	(15)
Intérêts sur fonds de participation	0	0
Autres produits (charges) financiers	37	35
Produit net (charge)	27	20

4.3 Résultat exceptionnel

(en K€)	2015	2014
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles		
Coût net sur litige / restructuration		
Autres	7	(3)
Produit net (charge)	7	(3)

Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	13	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (compte courant –solde IS)	50	

3.11 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2015 concernent principalement des autres créances pour 35 K€ dont 32 K€ de CICE (37 K€ au 31 décembre 2014) .

3.12 Charges à payer

(en K€)	2014	2014
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15	17
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
- Personnel et comptes rattachés	203	168
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111	94
- Etat et autres collectivités publiques	0	0
AUTRES DETTES	9	8

3.13 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2015 sont principalement constituées de charges courantes et récurrentes.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2015	2014
Taux d'inflation	2.00%	2.00%
Taux de croissance des salaires	2.00%	2.00%
Taux d'actualisation	2.00%	2.50%
Taux moyen de charges patronales	44.7% - 45.7%	45% - 46%
Initiative du départ à la retraite	Oui	Oui
Tables de mortalité	Insee 2011-2013	Insee 2010-2012
Age départ retraite	De 60 ans à 62 ans	De 60 à 62 ans

3.9 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2015, les autres dettes sont composées de dettes fiscales et sociales à payer s'élevant à 4 K€ (10 K€ au 31 décembre 2014).

3.10 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières		
CREANCES Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances dont Cash Pool BNP Capital souscrit appelé non versé	5 1 969	
DETTES Emprunts obligataires et convertibles		

3.8 Provisions

(en K€)	31/12/14	Aug.	Dim.	31/12/15
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Total	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marché à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations	59	14		73
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et charges fiscales				
Pour risques et charges		7		7
Total	59	21		80
DEPRECIATIONS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Clients				
Autres dépréciations				
Total	0	0	0	0

Provisions de départ en retraite

La méthode préférentielle recommandée par l'avis CNC 03-R.01 est appliquée par la société, qui comptabilise la provision pour couvrir les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite selon la méthode du corridor. Suivant cet avis, les engagements de fin de carrière sont évalués selon la méthode préconisée par IAS 19, c'est-à-dire la méthode des unités de crédit projetée avec salaires de fin de carrière.

3.3 Immobilisations financières

NEANT

3.4 Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients.

3.5 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

Au 31 décembre 2015, les autres créances sont composées de créances fiscales et sociales pour 48 K€ (41 K€ de créances fiscales et sociales au 31 décembre 2014) ainsi que de 1 969 K€ de créances envers Aalberts Industries France SNC suite à la convention de centralisation de trésorerie évoquée dans les faits caractéristiques.

3.6 Capital social

Le capital social s'élève à 229 K€ et se compose de 15 000 actions au nominal de 15.24 € chacune.

3.7 Capitaux propres - Variation

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2014	5 194
Bénéfice de l'exercice	443
Distribution de dividendes	(290)
Autres mouvements	néant
Capitaux propres au 31 décembre 2015	5 347

(en K€)	31/12/14	Aug.	Dim.	31/12/15
Logiciels	64	4	-	68
Total valeurs brutes	64	4	-	68
Amort. Logiciel	61	4	-	65
Total amortissements	61	4	-	65

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de constructions et de leurs agencements, installations techniques de traitement de surface, mobilier, matériel de bureau et informatique pour une valeur brute de 4 226 K€ au 31 décembre 2015 contre 3 990 K€ au 31 décembre 2014.

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 236 K€ au 31 décembre 2015 correspondant essentiellement à des travaux liés au bâtiment, du matériel informatique, des en-cours sur du matériel industriel contre 90 K€ au 31 décembre 2014.

La dotation aux amortissements s'élève à 227 K€ au titre de l'exercice 2015 contre 241 K€ au 31 décembre 2014.

La société n'a pas cédé et mis hors service d'immobilisations au cours de l'exercice 2015.

(en K€)	31/12/14	Aug.	Dim.	31/12/15
Terrains	190			190
Constructions	714	43		757
Matériel Industriel	2 929	9		2 938
Installations générales, agencements et aménagements divers	30	6		36
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et mobilier informatique	50	12		62
Immobilisations corporelles en-cours	76	240	74	242
Avances et acomptes				
Total valeurs brutes	3 990	310	74	4 226
Amort. Terrains				
Amort. Constructions	321	42		363
Amort. Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 761	180		1 941
Amort. Installations générales, agencements et aménagements divers	28	2		30
Amort. Matériel de transport				
Amort. Matériel de bureau et informatique, mobilier	35	3		39
Total amortissements	2 146	227		2 373

Provisions pour dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles :

Une provision est comptabilisée le cas échéant, lorsque la valeur actuelle des immobilisations corporelles et incorporelles ne permettent pas de couvrir leur valeur comptable. La valeur actuelle a été retenue comme étant la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitement.

Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de licences et logiciel pour 68 K€.

Une acquisition de logiciel a été effectué au cours de l'exercice pour 4 K€.

La dotation aux amortissements est de 4 K€ au titre de l'exercice 2015.

La société n'a pas cédé ou mis au rebut d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2015.

- Constructions	entre 15 et 33 ans
- Agencements et aménagements divers	entre 10 et 15 ans
- Installations techniques de traitement thermique et de surface	entre 10 et 15 ans
- Mobilier	entre 5 et 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	entre 5 et 8 ans
- Matériel de transport d'exploitation	entre 5 et 8 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Stocks

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement thermique et de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement thermique et de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les éventuelles couvertures souscrites en matière d'assurance crédit client sont prises en considération pour les calculs de dépréciation.

Provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provisions réglementées :

L'amortissement dégressif n'étant plus pratiqué depuis plusieurs exercices le poste « amortissements dérogatoires » est devenu nul. Désormais seul le mode d'amortissement linéaire est utilisé.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1^{er} janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.
La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée allant de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les biens acquis à titre onéreux, ou à leur coût de production pour les biens produits.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

L'amortissement d'un actif par composant devenant la règle, un plan d'amortissement propre à chaque composant a été retenu lorsque cette méthode trouvait à s'appliquer.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :

AHC

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Page 2

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Présentation de la société

AHC est spécialisée dans le traitement de surface.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2015 enregistre une baisse du chiffre d'affaires globale (- 18.5 %) qui s'explique pour l'activité traitement à l'arrivée en fin de vie de produits. L'activité revente de machines et outillages est restée stable.

Il est à noter que depuis 2012, le compte courant BNP dont le solde est de 1 968 872.93 € est présenté dans les comptes dans le poste « Autres Créances » conformément à la convention de centralisation de trésorerie dont la société centralisatrice est Aalberts Industries France SNC. Auparavant, il était présenté dans le poste « Disponibilités ».

En matière de CICE, la société AHC a opté pour une présentation en diminution des charges de personnel.

En 2015, AHC a fait l'objet d'un contrôle fiscal, une provision pour risques et charges a été constituée pour 7 K€ ainsi qu'une régularisation d'impôt sur les sociétés pour 8 K€.

Evénements post clôture

RAS

ANNEXE

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		6 862	278
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		210	420
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		7 072	698
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE		123	4 090
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		123	4 090
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		6 948	(3 392)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK		225 412	449 500
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		HL		3 633 980	4 897 888
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		HM		3 190 526	3 959 796
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN		443 453	938 093
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		6 862	278
	(3) - crédit-bail mobilier *	HP			
	- crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	1H		123	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		37 571	35 585
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1		10 853	2 616
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs
	ECARTS SUR PROVISIONS 2014 - AGEFIPH-ADEFIM-ORGANIC				6 862
	ECART SUR PROVISION 2014			123	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise :		AHC SURFACE TECNOLOGY							
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	0		
	Production vendue	FD	53 198	FE	1 292 091	FF	1 345 288	1 358 157	
	biens*	FG	621 756	FH	1 809 627	FI	2 431 383	3 278 070	
	services*								
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	674 953	FK	3 101 718	FL	3 776 671	4 636 227	
	Production stockée*					FM	(198 197)	169 947	
	Production immobilisée*					FN			
	Subvention d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	10 853	55 423	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	8	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 589 338	4 861 605	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	630 301	856 671	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	89 219	86 100	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 699	15 158	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	717 556	967 200	
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	106 161	155 020	
	Salaires et traitements*					FY	825 160	830 036	
	Charges sociales (10)					FZ	331 104	328 060	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :	{		- dotations aux amortissements*		GA	230 457	243 419
					- dotations aux provisions *		GB		
		- sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	21 001	9 424
	Autres charges (12)					GE	68	10	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 954 727	3 491 099
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	634 611	1 370 506	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	37 571	35 585	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	37 571	35 585	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 264	15 107	
	Différence négative de change					GS			
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	10 264	15 107	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	27 306	20 479	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)						GW	661 917	1 390 985	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECNOLOGY				
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé.....)	DA	228 674	228 674
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	22 867	22 867
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)* EJ	DG	4 644 743	3 996 750
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	443 453	938 093
	Subvention d'investissement	DJ	7 805	8 015
	Provisions réglementées*	DK		
		TOTAL (I)	DL	5 347 542
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	80 488	59 487
	TOTAL (III)	DR	80 488	59 487
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) EI	DV	50 412	79 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	142 113	286 391
	Dettes fiscales et sociales dont IS 19N = IS 19N-1 =	DY	378 074	333 301
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	172 748	40 380
	Autres dettes	EA	56 070	41 697
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	799 417	781 269
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 227 447	6 035 154
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	799 417	781 269
	(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					
Adresse de l'entreprise : RUE BADE WURTEMBERG 57380 FAULQUEMONT				Durée de l'exercice précédent* : 12					
Numéro SIRET* : 42288748900025									
Déclaration souscrite en Euros				Exercice N, clos le : 31/12/2015			31/12/2014		
				Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (I)				AA		0			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	0				
		Frais de recherche et de développement*	AD	AE	0				
		Concession, brevets et droits similaire	AF	68 339	AG	64 660	3 679	3 177	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	0			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	0			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	0			
		Terrains	AN	190 000	AO		190 000	190 000	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	757 843	AQ	363 026	394 817	393 739	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	2 938 309	AS	1 940 704	997 605	1 168 318	
		Autres immobilisations corporelles	AT	97 588	AU	68 936	28 652	15 932	
		Immobilisations en cours	AV	241 927	AW		241 927	75 749	
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX		AY	0			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS		CT	0			
		Autres participations	CU		CV	0			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	0			
		Autres titres immobilisés	BD		BE	0			
		Prêts	BF		BG	0			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	0			
	TOTAL (II)				BJ	4 294 006	BK	2 437 327	1 856 679
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	147 441	BM	147 441	151 141		
		En cours de production de biens	BN	21 572	BO	21 572	28 843		
		En cours de production de services	BP		BQ	0			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	0			
		Marchandises	BT		BU	0			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	0	79 000		
		Clients et comptes rattachés* (3)	BX	635 928	BY	635 928	552 304		
		Autres créances (3)	BZ	2 052 522	CA	2 052 522	2 064 828		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	0			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	0			
Disponibilités		CF	1 501 785	CG	1 501 785	1 310 060			
COMPTES DE REGULARISATION	CHARGES	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	11 520	CI	11 520	2 064		
		TOTAL (III)	CJ	4 370 768	CK	4 370 768	4 188 240		
		Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL			0			
	CHARGES À RÉPARTIR	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			0			
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN			0			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 664 774	1A	2 437 327	6 227 447	6 035 154	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :		immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

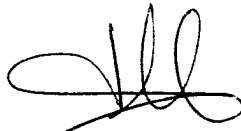
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 22 juin 2016

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Nathalie LORENZO CASQUET

- plus généralement, de fixer les modalités et conditions des opérations qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation, de constater la réalisation définitive de la ou des augmentations du capital social, procéder à la modification corrélative des statuts, prendre toutes dispositions et accomplir tous actes et formalités nécessaires.

Cette décision est rejetée.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la présentation du rapport du Président et la lecture du rapport du commissaire aux comptes, décide de supprimer, en vertu des dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce le droit préférentiel de souscription de l'Associée unique aux actions qui seront émises dans le cadre de cette augmentation de capital et d'en réserver l'émission aux personnes salariées de la société disposant, à la date d'ouverture des souscriptions d'une ancienneté dans la société d'au moins trois mois (et qui ne seront pas en période de préavis), éventuellement regroupés au sein d'un FCPE à créer, et/ou adhérents à un plan d'épargne d'entreprise à créer, lequel plan sera alimenté par des versements volontaires des salariés et éventuellement un abondement de la société si le Président le décide. Le Président sera chargé d'arrêter la liste des bénéficiaires de cette augmentation de capital et le nombre de titres à attribuer à chacun d'eux.

Cette décision est rejetée.

Certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, likely representing the name of the President.

<i>Exercice</i>	Total dividendes	Dividende / action	Soumis abattement 50% ou 40%*	Non soumis abattement 50% ou 40%
31/12/2012	650 100 €	43,34 €	43,34 €	
31/12/2013	500 100 €	33,34 €	33,34 €	
31/12/2014	290 100 €	19,34 €	19,34 €	

* Sous réserve que l'Associée puisse en bénéficier.

Cette décision est adoptée.

Du ressort des décisions extraordinaires

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la présentation du rapport du Président, décide, conformément aux dispositions des articles L. 225-129-6 alinéa 2, L. 225-129 et L. 225-138-1 du Code de commerce :

- de déléguer pendant une durée de vingt-six mois à compter de ce jour au Président la compétence d'augmenter le capital social en numéraire en une ou plusieurs fois au profit des salariés de la société (représentés éventuellement par un FCPE à créer), dans les conditions visées à l'article L. 225-138-1 du Code de commerce et aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code de travail, d'un montant représentant au plus 1% du capital à ce jour, par l'émission d'actions nouvelles de la société conférant à leurs titulaires les mêmes droits que les actions anciennes ;
- que le prix d'émission des actions à émettre sera déterminé par le Président, conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ;
- de donner tous pouvoirs au Président à l'effet :
 - de mettre en œuvre la présente délégation, décider et réaliser éventuellement l'augmentation de capital conformément à la présente décision, fixer le montant définitif de la ou desdites augmentations, d'en arrêter les dates et modalités, de fixer le prix d'émission des actions nouvelles, de supprimer le droit préférentiel de souscription au profit des personnes dénommées, de fixer la liste des bénéficiaires et les conditions notamment d'ancienneté ou autres qu'ils doivent remplir pour pouvoir bénéficier de l'offre de souscription, de fixer le nombre d'actions à attribuer à chacun d'eux, de déterminer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription, de déterminer la date de jouissance des actions nouvelles, de déterminer le mode de libération de leurs souscriptions ;
 - d'établir le rapport complémentaire décrivant les conditions définitives de l'opération prévu aux articles L. 225-129-5 et L. 225-138 du Code de commerce ;
 - de mettre en place éventuellement, et s'il le juge opportun, un plan d'épargne d'entreprise à créer, lequel plan sera alimenté par des versements volontaires des salariés et éventuellement un abondement de la société s'il le décide ;

1999 B 744

2019 B 578
18

AHC SURFACE TECHNOLOGY

Société par Actions Simplifiée au capital de 228 673,53 Euros
Siège social : avenue Bade Wurtemberg, 57380 FAULQUEMONT

422 887 489 RCS METZ



EXTRAIT DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 30 JUIN 2016

Du ressort des décisions ordinaires

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président de la Société et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2015, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, approuve le montant des dépenses ou charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du même code, qui s'est élevé à 5 309 € et qui a entraîné un impôt supplémentaire de 1 770 € (hors contributions).

En conséquence, elle donne à la société MT Group France Sarl, Présidente de la Société, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élevant à la somme de 443 453,38 € de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| • à titre de dividendes, une somme de | 290 100,00 € |
| Soit 19,34 € par action | |
| • le solde au compte « autres réserves », soit | 153 353,38 € |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique constate que des distributions de dividendes sont intervenues au cours des 3 derniers exercices comme suit :

AHC Surface Technology

Société par Actions Simplifiée

Avenue Bade Wurtemberg
57380 FAULQUEMONT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

A l'associé unique,

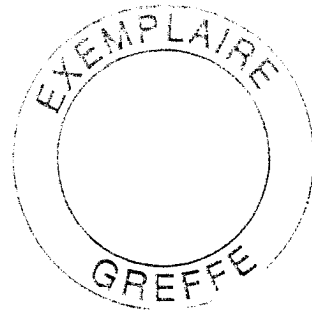
En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AHC SURFACE TECHNOLOGY, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



AHC Surface Technology

Société par Actions Simplifiée

Avenue Bade Wurtemberg
57380 FAULQUEMONT

2019BS78
18

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A handwritten signature in black ink, followed by the number "2" below it.

Exercice clos le 31 décembre 2015

5.3 Effectifs moyens

	2013	2012
- Ingénieurs et Cadres	3	3
- Agents de maîtrise	7	7
- Employés	2	2
- Ouvriers	11	11
Total	23	23

5.4 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts Industries France SNC. Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt générées par les sociétés membres intégrées. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

5.5 Parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché n'est à signaler.



4.5 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Non applicable

4.6 Charges et produits financiers réalisés avec des entreprises liées

(en K€)	2013	2012
Autres produits (charges) financiers	30	32
Produit net (charge)	30	32

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante :

Sanderburgerlaan 4
3947 CS Langbroek
The Netherland

5.2 Engagements financiers

Crédit bail

Aucun crédit bail n'est en-cours.

Droit Individuel de Formation (DIF)

Au 31 décembre 2013, le solde des droits s'élève à 2 620 heures.

ALBERTS INDUSTRIES NV
3947 CS LANGBROEK
THE NETHERLANDS

4.2 Produits et charges financiers

(en K€)	2013	2012
Escomptes obtenus	0	0
Escomptes accordés	(15)	(22)
Intérêts sur fonds de participation	0	0
Autres produits (charges) financiers	30	32
Produit net (charge)	15	10

4.3 Résultat exceptionnel

(en K€)	2013	2012
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles		
Coût net sur litige / restructuration		
Autres	0	0
Produit net (charge)	0	0

4.4 Répartition du montant global de l'impôt sur les sociétés

(en K€)	Montant au 31/12/13 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/13 après impôt	Montant au 31/12/2012 après impôt
Résultat courant	979	334	645	1 197
Résultat exceptionnel	0	0	0	0
Créances d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				
TOTAL	979	334	645	1 197



 DGFiP

3.10 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières		
CREANCES Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances dont Cash Pool BNP Capital souscrit appelé non versé	 1 1 714	
DETTES Emprunts obligataires et convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes Fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (compte courant –solde IS)	 (16) 85	

3.11 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2013 concernent principalement des autres créances pour 43 K€ dont 21 K€ de CICE (10 K€ au 31 décembre 2012).

Handwritten signature and circular stamp of the French Republic (Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie).

PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Clients	0		0	0
Autres provisions pour dépréciation				
Total	0	0	0	0

Provisions de départ en retraite

La méthode préférentielle recommandée par l'avis CNC 03-R.01 est appliquée par la société, qui comptabilise la provision pour couvrir les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite selon la méthode du corridor. Suivant cet avis, les engagements de fin de carrière sont évalués selon la méthode préconisée par IAS 19, c'est-à-dire la méthode des unités de crédit projetée avec salaires de fin de carrière.

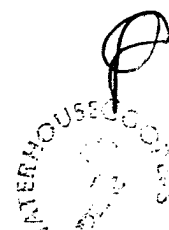
Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2013	2012
Taux d'inflation	2.00%	2.00%
Taux de croissance des salaires	2.00%	2.00%
Taux d'actualisation	3.50%	3.75%
Taux moyen de charges patronales	42%	40%
Initiative du départ à la retraite	Oui	Oui
Tables de mortalité	Insee 2009-2011	Insee 2008-2010
Age départ retraite	De 60 à 62 ans	De 60 à 62 ans

3.9 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2013, les autres dettes sont composées de dettes fiscales et sociales à payer s'élevant à 10 K€ (10 K€ au 31 décembre 2012).



3.5 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

Au 31 décembre 2013, les autres créances sont composées de créances fiscales et sociales pour 42 K€ (32 K€ de créances fiscales et sociales au 31 décembre 2012) ainsi que de 1 714 k€ de créances envers Aalberts Industries France SNC suite à la convention de centralisation de trésorerie évoquée dans les faits caractéristiques.

3.6 Capital social

Le capital social s'élève à 229 K€ et se compose de 15 000 actions au nominal de 15.24 € chacune.

3.7 Capitaux propres - Variation

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2012	4 762
Bénéfice de l'exercice	645
Distribution de dividendes	(650)
Autres mouvements	néant
Capitaux propres au 31 décembre 2013	4 757

3.8 Provisions

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Total	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges	0			0
Garanties données aux clients	0			0
Pertes sur marché à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations	39	39		78
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et charges fiscales				
Pour risques et charges	25			25
Total	64	39		103

INTERHOUSE COOP
2013

informatique pour une valeur brute de 3 899 K€ au 31 décembre 2013 contre 3 874 K€ au 31 décembre 2012.

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 25 K€ au 31 décembre 2013 correspondant essentiellement à des périphériques contre 358 K€ au 31 décembre 2012.

La dotation aux amortissements s'élève à 239 K€ au titre de l'exercice 2013 contre 217 K€ au 31 décembre 2012.

La société n'a pas cédé et mis hors service d'immobilisations au cours de l'exercice 2013.

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
Terrains	190			190
Constructions	675	22		697
Matériel Industriel	2 606	285		2 891
Installations générales, agencements et aménagements divers	28			28
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et mobilier informatique	47	3		50
Immobilisations corporelles en-cours	328	235	520	43
Avances et acomptes				
Total valeurs brutes	3 874	545	520	3 899
Amort. Terrains				
Amort. Constructions	247	36		283
Amort. Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 362	199		1 561
Amort. Installations générales, agencements et aménagements divers	27	1		28
Amort. Matériel de transport				
Amort. Matériel de bureau et informatique, mobilier	30	3		33
Total amortissements	1 666	239		1 905

3.3 Immobilisations financières

NEANT

3.4 Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients.



Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitement.

Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de licences et logiciel pour 62 K€.

Une acquisition de logiciel a été effectué au cours de l'exercice pour 5 K€.

La dotation aux amortissements est de 1K€ au titre de l'exercice 2013.

La société n'a pas cédé ou mis au rebut d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2013.

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
Logiciels	58	5	-	62
Total valeurs brutes	58	5	-	62
Amort. Logiciel	58	1	-	59
Total amortissements	58	1	-	59

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de constructions et de leurs agencements, installations techniques de traitement de surface, mobilier, matériel de bureau et



- Constructions	entre 15 et 33 ans
- Agencements et aménagements divers	entre 10 et 15 ans
- Installations techniques de traitement thermique et de surface	entre 10 et 15 ans
- Mobilier	entre 5 et 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	entre 5 et 8 ans
- Matériel de transport d'exploitation	entre 5 et 8 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Stocks

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement thermique et de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement thermique et de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les éventuelles couvertures souscrites en matière d'assurance crédit client sont prises en considération pour les calculs de dépréciation.

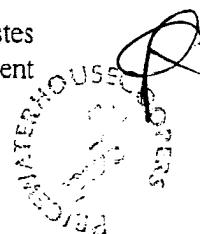
Provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provisions réglementées :

L'amortissement dégressif n'étant plus pratiqué depuis plusieurs exercices le postes « amortissements dérogatoires » est devenu nul. Désormais seul le mode d'amortissement linéaire est utilisé.



II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1^{er} janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.
La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée allant de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les biens acquis à titre onéreux, ou à leur coût de production pour les biens produits.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

L'amortissement d'un actif par composant devenant la règle, un plan d'amortissement propre à chaque composant a été retenu lorsque cette méthode trouvait à s'appliquer.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :

COOPERS
SOCIÉTÉ
D'ÉVALUATION
D'IMMOBILISATIONS

AHC

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Page 2

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Présentation de la société

AHC est spécialisée dans le traitement de surface.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2013 enregistre une baisse globale du chiffre d'affaires (-22.7%) qui s'explique pour l'activité principale traitement de surface, à l'arrivée en fin de vie de certains produits non encore remplacés par de nouveaux marchés. (2 862 k€ en 2013 contre 3 504 K€ en 2012 soit -18.3%).

D'autre part, AHC a réalisé un faible chiffre d'affaires en vente de machines (195 k€ en 2013 contre 882 k€ en 2012 soit -78%)

Il est à noter que depuis 2012, le compte courant BNP dont le solde est de 1 714 203.75 € est présenté dans les comptes dans le poste « Autres Créances » conformément à la convention de centralisation de trésorerie dont la société centralisatrice est Aalberts Industries France SNC. Auparavant, il était présenté dans le poste « Disponibilités ».

En matière de CICE, la société AHC a opté pour une présentation en diminution des charges de personnel.

Suite à la nouvelle recommandation de l'ANC sur les engagements de retraite applicable aux comptes 2013, les écarts actuariels et les modifications de régime ont été comptabilisés par le compte de résultat.

Evénements post clôture

RAS



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>ARC SURFACE TECHNOLOGY</u>				Néant ☐				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		98		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		210		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		308		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	196			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	196			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(196)	308		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	334 398	585 715		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 002 126	5 123 247		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 357 339	3 925 518		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	644 788	1 197 729		
RENOUVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		98	
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP			
			- Crédit - bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	196		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	30 454	32 199	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	35 095	19 777	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6					obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	
Ecart AGEFIPH					196			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AND SURFACE TECHNOLOGYNéant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	26 711	FE	921 371	FF	943 532	1 453 279		
		FG	703 393	FH	2 266 393	FI	2 970 290	3 611 769		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	730 603	FK	3 188 264	FL	3 913 372	5 070 043		
	Production stockée *						FM	17 645	(4 107)	
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	35 095	24 777	
	Autres produits (1) (11)						FQ	59	22	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 971 671	5 090 740	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	643 319	646 613
Variation de stock (marchandises)*						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	118 395	148 401		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(16 673)	8 269		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	794 412	929 168		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	92 073	110 865		
Salaires et traitements*						FY	782 042	874 733		
Charges sociales (10)						FZ	314 379	376 409		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		$\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	240 922	216 231
								GB		
								GC		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GD	38 235	6 311		
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	64	212		
Autres charges (12)						GF	3 007 168	3 317 212		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	964 503	1 773 528		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GH		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GK			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GL	30 455	32 199	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GM			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GN			
	Différences positives de change						GO			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GP	30 455	32 199	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)						GQ			
	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GR	15 577	22 591	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GS			
	Différences négatives de change						GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GU	15 577	22 591	
Total des charges financières (VI)						GV	14 878	9 608		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GW	979 382	1 783 136
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France - <http://www.sage.fr>

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2014

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France – <http://www.sage.fr>

Désignation de l'entreprise		ARD SURFACE TECHNOLOGY		Néant
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 228 674)	DA	228 674	228 674
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	22 667	22 667
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	3 362 063	3 304 433
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	644 733	1 197 729
	Subventions d'investissement	DJ	8 435	8 435
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 756 926	4 762 138
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 000	25 000
	Provisions pour charges	DQ	77 870	39 635
	TOTAL (III)	DR	102 870	64 635
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	85 398	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		199 350
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	177 984	170 767
	Dettes fiscales et sociales	DY	325 279	340 675
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	29 994	205 545
	Autres dettes	EA	41 598	43 069
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	660 254	959 406	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 519 950	5 786 179	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	660 254	959 406	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGYDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois :

--	--

Adresse de l'entreprise RUE BADE WURTEMBERG 67390 FAULQUEMONT

Durée de l'exercice précédent :

2	2
---	---

Numéro SIRET ⁶	4	2	2	3	3	7	4	3	9	0	1	0	2	5
---------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Néant ☐

		Exercice N clos le :												N+1											
		3	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	3	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4																	
Capital souscrit non appelé (I)		AA																							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC																			
		Frais de développement *	CX			CQ																			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	62 486	AG	58 549	3 937																		
		Fonds commercial (1)	AH			AI																			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK																			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM																			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	190 000	AO		190 000	190 000																	
		Constructions	AP	697 527	AQ	283 021	414 506	428 395																	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 891 378	AS	1 561 170	1 330 209	1 243 705																	
		Autres immobilisations corporelles	AT	78 204	AU	60 712	17 492	18 157																	
		Immobilisations en cours	AV	42 869	AW		42 869	328 098																	
		Avances et acomptes	AX			AY																			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT																			
		Autres participations	CU			CV																			
		Créances rattachées à des participations	BB			BC																			
		Autres titres immobilisés	BD			BE																			
		Prêts	BF			BG																			
		Autres immobilisations financières *	BH			BI																			
	TOTAL (II)		BJ	3 962 465	BK	1 963 451	1 999 014	2 209 354																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	166 299	BM		166 299	149 626																	
		En cours de production de biens	BN	49 822	BO		49 822	32 177																	
		En cours de production de services	BP			BQ																			
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS																			
		Marchandises	BT			BU																			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	68 760	BW		68 760																		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	515 856	BY		515 856	689 303																	
		Autres créances (3)	BZ	1 795 617	CA		1 795 617	1 918 839																	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC																			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD			CE																			
Disponibilités		CF	922 580	CG		922 580	785 496																		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 002	CI		2 002	2 384																		
	TOTAL (III)	CJ	3 520 936	CK		3 520 936	3 577 825																		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																							
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 483 401	IA	1 963 451	5 519 950	5 786 179																		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				(3) Part à plus d'un an :																	
Clause de réserve de propriété :				AGENCE CONCORDME				Créances :																	
Immobilisations :																									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France – <http://www.sage.fr>

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

3.5 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

Au 31 décembre 2013, les autres créances sont composées de créances fiscales et sociales pour 42 K€ (32 K€ de créances fiscales et sociales au 31 décembre 2012) ainsi que de 1 714 k€ de créances envers Aalberts Industries France SNC suite à la convention de centralisation de trésorerie évoquée dans les faits caractéristiques.

3.6 Capital social

Le capital social s'élève à 229 K€ et se compose de 15 000 actions au nominal de 15.24 € chacune.

3.7 Capitaux propres - Variation

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2012	4 762
Bénéfice de l'exercice	645
Distribution de dividendes	(650)
Autres mouvements	néant
Capitaux propres au 31 décembre 2013	4 757

3.8 Provisions

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Total	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges	0			0
Garanties données aux clients	0			0
Pertes sur marché à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations	39	39		78
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et charges fiscales				
Pour risques et charges	25			25
Total	64	39		103

informatique pour une valeur brute de 3 899 K€ au 31 décembre 2013 contre 3 874 K€ au 31 décembre 2012.

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 25 K€ au 31 décembre 2013 correspondant essentiellement à des périphériques contre 358 K€ au 31 décembre 2012.

La dotation aux amortissements s'élève à 239 K€ au titre de l'exercice 2013 contre 217 K€ au 31 décembre 2012.

La société n'a pas cédé et mis hors service d'immobilisations au cours de l'exercice 2013.

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
Terrains	190			190
Constructions	675	22		697
Matériel Industriel	2 606	285		2 891
Installations générales, agencements et aménagements divers	28			28
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et mobilier informatique	47	3		50
Immobilisations corporelles en-cours	328	235	520	43
Avances et acomptes				
Total valeurs brutes	3 874	545	520	3 899
Amort. Terrains				
Amort. Constructions	247	36		283
Amort. Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 362	199		1 561
Amort. Installations générales, agencements et aménagements divers	27	1		28
Amort. Matériel de transport				
Amort. Matériel de bureau et informatique, mobilier	30	3		33
Total amortissements	1 666	239		1 905

3.3 Immobilisations financières

NEANT

3.4 Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients.

Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitement.

Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de licences et logiciel pour 62 K€.

Une acquisition de logiciel a été effectué au cours de l'exercice pour 5 K€.

La dotation aux amortissements est de 1K€ au titre de l'exercice 2013.

La société n'a pas cédé ou mis au rebut d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2013.

(en K€)	31/12/12	Aug.	Dim.	31/12/13
Logiciels	58	5	-	62
Total valeurs brutes	58	5	-	62
Amort. Logiciel	58	1	-	59
Total amortissements	58	1	-	59

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de constructions et de leurs agencements, installations techniques de traitement de surface, mobilier, matériel de bureau et

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1^{er} janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.

La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée allant de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les biens acquis à titre onéreux, ou à leur coût de production pour les biens produits.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

L'amortissement d'un actif par composant devenant la règle, un plan d'amortissement propre à chaque composant a été retenu lorsque cette méthode trouvait à s'appliquer.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :



AHC

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Page 2

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Présentation de la société

AHC est spécialisée dans le traitement de surface.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2013 enregistre une baisse globale du chiffre d'affaires (-22.7%) qui s'explique pour l'activité principale traitement de surface, à l'arrivée en fin de vie de certains produits non encore remplacés par de nouveaux marchés. (2 862 k€ en 2013 contre 3 504 K€ en 2012 soit -18.3%).

D'autre part, AHC a réalisé un faible chiffre d'affaires en vente de machines (195 k€ en 2013 contre 882 k€ en 2012 soit -78%)

Il est à noter que depuis 2012, le compte courant BNP dont le solde est de 1 714 203.75 € est présenté dans les comptes dans le poste « Autres Créances » conformément à la convention de centralisation de trésorerie dont la société centralisatrice est Aalberts Industries France SNC. Auparavant, il était présenté dans le poste « Disponibilités ».

En matière de CICE, la société AHC a opté pour une présentation en diminution des charges de personnel.

Suite à la nouvelle recommandation de l'ANC sur les engagements de retraite applicable aux comptes 2013, les écarts actuariels et les modifications de régime ont été comptabilisés par le compte de résultat.

Evénements post clôture

RAS



AHC

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>AHC SURFACE TECHNOLOGY</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	98
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	210
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	308
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	196
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	196
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(196)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	334 398 585 715
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 002 126 5 123 247
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 357 339 3 925 518
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	644 788 1 197 729
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	98
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	196
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	30 454 32 199
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	35 095 19 777
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
<i>Ecart AGEFIPH</i>		196	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD	26 711	FE	921 871	FF	1 458 279	
		FG	703 898	FH	2 266 393	FI	3 611 769	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	730 608	FK	3 188 264	FL	5 070 048	
	Production stockée*					FM	(4 107)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	24 777	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 090 740	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	646 613	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	148 401	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	8 269	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	929 168	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	110 865	
	Salaires et traitements*					FY	874 733	
	Charges sociales (10)					FZ	376 409	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	216 231
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	6 311	
	Autres charges (12)					GE	212	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 317 212	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 773 528		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	32 199	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	32 199		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 591	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	22 591		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	9 608		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 783 136		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2014

Désignation de l'entreprise		AHC SURFACE TECHNOLOGY		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N -1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 228 674)	DA	228 674	228 674	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	22 867	22 867	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	3 852 063	3 304 433	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	644 788	1 197 729	
	Subventions d'investissement	DJ	8 435	8 435	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	4 756 826	4 762 138	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 000	25 000	
	Provisions pour charges	DQ	77 870	39 635	
	TOTAL (III)	DR	102 870	64 635	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	85 398		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		199 350	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	177 984	170 767	
	Dettes fiscales et sociales	DY	325 279	340 675	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	29 994	205 545	
Autres dettes	EA	41 598	43 069		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	660 254	959 406		
Écarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 519 950	5 786 179		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	660 254	959 406		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise RUE BADE WURTEMBERG 57380 FAULQUEMONT Durée de l'exercice précédent * 12

Número SIRET* 4 2 2 8 8 7 4 9 9 0 0 0 2 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le.										N - 1												
				3 1 2 2 0 1 3										3 1 2 2 0 1 3												
				Net										Net												
				3										4												
				Brut										Amortissements, provisions												
				1										2												
Capital souscrit non appelé (I)		AA																								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC																					
		Frais de développement *	CX		CQ																					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	62 486	AG	58 549	3 937																			
		Fonds commercial (I)	AH		AI																					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK																					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM																					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	190 000	AO		190 000										190 000									
		Constructions	AP	697 527	AQ	283 021	414 506										428 395									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 891 378	AS	1 561 170	1 330 209										1 243 705									
		Autres immobilisations corporelles	AT	78 204	AU	60 712	17 492										18 157									
Immobilisations en cours		AV	42 869	AW		42 869										328 098										
Avances et acomptes		AX		AY																						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT																						
	Autres participations	CU		CV																						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC																						
	Autres titres immobilisés	BD		BE																						
	Prêts	BF		BG																						
	Autres immobilisations financières *	BH		BI																						
TOTAL (II)		BJ	3 962 465	BK	1 963 451	1 999 014										2 208 354										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	166 299	BM		166 299										149 626									
		En cours de production de biens	BN	49 822	BO		49 822										32 177									
		En cours de production de services	BP		BQ																					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS																					
		Marchandises	BT		BU																					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	68 760	BW		68 760																			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	515 856	BY		515 856										689 303									
		Autres créances (3)	BZ	1 795 617	CA		1 795 617										1 918 839									
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC																					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE																					
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	922 580	CG		922 580										785 496										
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 002	CI		2 002										2 384										
	TOTAL (III)	CJ	3 520 936	CK		3 520 936										3 577 825										
	Frais d'émission d'emprunt à élargir (IV)	CW																								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																								
Comptes de régularisation	Écarts de conversion actif *	CN																								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 483 401	IA	1 963 451	5 519 950										5 786 179										
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				(3) Part à plus d'un an :		CR																
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :				Créances :																		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

WATERHOUSE COOPERS

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 13 juin 2014

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Entreprises

Thierry Vassault
Associé



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

A l'Associé unique
AHC SURFACE TECHNOLOGY SAS
Avenue de Bade-Wurtemberg
57380 Faulquemont

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AHC SURFACE TECHNOLOGY SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises SARL, 11 E, Boulevard Rembrandt BP 57024 21070 Dijon Cedex
Téléphone: +33 (0)3 80 28 07 28, Fax: +33 (0)3 80 28 07 38, www.expert-comptable.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

EXEMPLAIRE GREFFÉ

2019 B 577
18

42

AHC SURFACE TECHNOLOGY SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013